



Politique d'admissibilité d'un athlète

Voici une liste d'éléments qui doivent être respectés pour être un athlète représentant la délégation du Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais lors des Jeux du Québec. En cas de doute, contacter rapidement le chef de mission pour éviter les problématiques concernant l'admissibilité.

Règlements relatifs à l'inscription

- Être sélectionné par son sport pour composer l'équipe représentant la région;
- Résider au Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais (adresse du domicile apparaissant sur le bulletin scolaire ou lieu de pratique sportive, telle que définie dans la réglementation spécifique à chaque sport disponible au <https://www.jeuxduquebec.com/devis-techniques/>);
- Être âgé entre 12 et 17 ans dans une catégorie admissible selon la norme d'opération;
- Avoir obtenu le critère *Espoir* tel que défini dans la norme d'opération;
- Remplir son inscription en ligne et effectuer le paiement dès la sélection (Date limite : 4 février 2024)

Règlements relatifs à l'accréditation

- Être présent à la rencontre pré-départ
- Respecter sans exception les éléments suivants :
 - Utiliser le transport aller-retour avec l'autobus provincial;
 - Dormir au lieu d'hébergement prévu pour la délégation;
 - Manger aux sites prévus par le comité organisateur des Jeux du Québec;
 - Se déplacer uniquement avec le transport organisé par le comité organisateur des Jeux du Québec;
 - Utiliser la Centrale de Santé des Jeux du Québec;
 - Être en présence d'un entraîneur ou d'un accompagnateur en tout temps.

IMPORTANT

Durant les Jeux du Québec, un parent ne peut en aucun temps :

- ❖ ***déplacer son athlète***
- ❖ ***quitter avec son athlète***

Dès qu'un athlète quitte avec son parent, il ne peut plus revenir pour la compétition. Pour le transport de retour provincial, les parents peuvent faire parvenir une **lettre de libération** s'ils désirent quitter avec leur jeune lorsque l'ensemble de la compétition est terminé (disponible au www.rlsaguenaylacstjean.com | Section Jeux du Québec | Parents)

En effectuant l'inscription en ligne pour la 58^e Finale des Jeux du Québec – Hiver 2024, l'athlète et son parent s'engagent à respecter les éléments énumérés dans la présente politique. En cas de non-respect, l'athlète pourrait être expulsé de la compétition.

Pour toutes questions, contacter le chef de mission
Frédéric Bouchard
coordonnateur@rls-sag-lac.org | 418-480-2228 poste 225